

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 03 AVRIL 2019

Le Mercredi 03 avril 2019, 19h00, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en la salle de la Mairie de FLAMANVILLE.

Membres en exercices : 11
Présents : 11
Votant : 11

Date de convocation : 25/03/2019
Date d'affichage : 25/03/2019

Le mercredi trois avril deux mille dix-neuf, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain PETIT, Le Maire

PRESENTS : M Alain PETIT / M Benoît LEMERCIER / M Emmanuel FECAMP / Mme Maryse FONTENAY / Christophe CHOLLET / M Dominique SURAIS / M Nicolas BUNIAS / Mme Jocelyne DUCOUROY / Mme Martine DUFILS / M Mickaël ANQUETIL / M Olivier LETELLIER

SECRETAIRE DE SEANCE : M Nicolas BUNIAS

APPROBATION DERNIERE REUNION

Le procès verbal de la séance du 27 Février 2019 est lu et adopté à l'unanimité

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Sous la Présidence de Mme Jocelyne DUCOUROY, doyen d'âge, le Compte administratif 2018 est approuvé à l'unanimité. Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Les résultats du Compte Administratif 2018 sont les suivants :

Fonctionnement :

- Dépenses : 259 896.71 €
- Recettes : 316 824.87 €
- Excédent de 56 928.16 €
- Report 002 : 198 873.14 €
- Total d'exécution de la section de fonctionnement en Excédent de 255 801.30 €

Investissement :

- Dépenses : 364 375.99 €
- Recettes : 345 055.48 €
- Déficit de : 19 320.51 €
- Report 001 : - 37 401.86 €
- Total d'exécution de la section d'investissement en Déficit de 56 722.37 €

Résultat global en excédent de 199 078.93 €

Les restes à réaliser : 0 €

Solde d'exécution Section Investissement de l'exercice : - 19 320.51 €

Solde d'exécution Section Investissement antérieur : - 37 401.86 €

Solde d'exécution cumulé Section Investissement : - 56 722.37 €

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Nombre de voix pour : 10 Nombre de voix contre : 0 et Nombre d'abstentions : 0

- **D'Approuver** le Compte Administratif 2018

AFFECTATION DES RESULTATS

RESULTAT INVESTISSEMENT DONT R. A REALISER : - 56 722.37 €

Résultat de fonctionnement à affecter : **255 801.30 €**

Résultat de l'exercice : 56 928.16 €

002 Précédent : 198 873.14 €

Couverture du besoin de financement de la SI (Titre au 1068) : **56 722.37 €**

Report au 001 - Budget à voter : €

Report au 002 sauf si < au 1068 : €

A reprendre au BP N+1 :

002 : 199 078.93 €

001 : - **56 722.37 €**

1068 : 56 722.37 €

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Nombre de voix pour : 11 Nombre de voix contre : 0 et Nombre d'abstentions : 0

- **D'affecter** les résultats suivants sur le CA 2018 :
- Article R 002 : 199 078 €
 - Article D 001 : - **56 722 €**
 - Article R 1068 : 56 722 €

COMPTE DE GESTION PERCEPTEUR

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans les écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budget annexés ;

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

Nombre de voix pour : 11 Nombre de voix contre : 0 et Nombre d'abstentions : 0

- **Déclarer** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

TAUX D'IMPOSITION 2019

Le Conseil Municipal reprend pour rappel les taux 2014 afin de statuer sur les taux d'imposition 2019

- Taxe d'habitation : 16.90 %
- Foncier bâti : 18.43 %
- Foncier non bâti : 37.15 %
- CFE : 15.95 %

Le Conseil Municipal reprend les taux 2018 afin de statuer sur les taux d'imposition 2019

Pour rappel en 2018 les taux étaient les suivants :

- Taxe d'habitation 17.24 %
- Taxe foncière bâti 18.80 %
- Taxe foncière non bâti 37.90 %
- CFE 16.27 %

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide :

Nombre de voix pour : 11 Nombre de voix contre : 0 et Nombre d'abstentions : 0

➤ **De fixer les taux d'imposition 2019 :**

- Taxe d'habitation 17.24 %
- Taxe foncière bâti 18.80 %
- Taxe foncière non bâti 37.90 %
- CFE 16.27 %

BP 2019

PROPOSITIONS BP 2019

Comme convenu lors du dernier conseil Monsieur le Maire propose d'inscrire les opérations suivantes au BP 2019 :

- Achat d'un Lave-vaisselle, le montant s'élève à 5 000 €
- Achat d'un ordinateur 1 500 €
- Effacement des réseaux et Éclairage Public 166 000 €
- Prêt bancaire pour financer les investissements d'effacement des réseaux pour un montant de 166 000 €

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Pour rappel voici les subventions accordées pour l'année 2018 :

- Amicale des Maires Canton :	80 €
- Amicale des Pompiers de YERVILLE :	80 €
- Anciens Combattants de FLAMANVILLE	200 €
- Sports Loisirs Nature de FLAMANVILLE :	700 €
- Association Sportive de MOTTEVILLE :	200 €
- Club Cheveux Argent de FLAMANVILLE :	700 €
- Comité des Fêtes de FLAMANVILLE :	2 000 €
- LUDINOU :	100 €
- Total 2018 :	4 060 €

Pour 2019 il est décidé la répartition ci-dessous :

- Amicale des Maires Canton :	80 €
- Amicale des Pompiers de YERVILLE :	80 €
- Anciens Combattants de FLAMANVILLE	200 €
- Sports Loisirs Nature de FLAMANVILLE :	700 €
- Association Sportive de MOTTEVILLE :	200 €
- Club Cheveux Argent de FLAMANVILLE :	700 €
- Comité des Fêtes de FLAMANVILLE :	2 000 €
- Fondation du patrimoine :	500 €
- LUDINOU :	100 €

Nouvelles demandes 2019 :

- AFSEP :	80 €
- ASM TENNIS DE TABLE MOTTEVILLE :	80 €
- Vélo club de Yerville	80 €
- Total 2019 :	4 800 €

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, décide :

Nombre de voix pour : 11 Nombre de voix contre : 0 et Nombre d'abstentions : 0

- **INSCRIRE** le montant total de 6 000 € au compte 6574 au Budget Primitif 2019 et de répartir la dépense comme exposé ci-dessus.

BUDGET PRIMITIF 2019

Le Conseil Municipal décide de voter le budget primitif 2019 selon les chapitres suivants :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Propositions Globales
011 - Charges à caractère général	228 548 €
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	35 300 €
61 - SERVICES EXTERIEURS	179 948 €
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	13 100 €
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	200 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	132 960 €
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	600 €
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 710 €
64 - CHARGES DE PERSONNEL	130 650 €
014 - Atténuations de produits	15 465 €
65 - Autres charges de gestion courante	65 600 €
66 - Charges financières	15 000 €
67 - Charges exceptionnelles	500 €
022 - Dépenses imprévues	10 000 €
Total dépenses réelles	468 073 €
Total dépenses d'ordre	8 731 €
Total dépenses de fonctionnement	476 804 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	11 000 €
73 - Impôts et taxes	163 963 €
74 - Dotations, subventions et participations	93 763 €
75 - Autres produits de gestion courante	4 000 €
013 - Atténuations de charges	5 000 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté	199 078 €
Total recettes réelles	476 804 €
Total recettes de fonctionnement	476 804 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Reports	Propositions Globales
001 –Déficit d'investissement reporté		56 720 €
16 - Emprunts et dettes assimilés		24 200 €
Total dépenses réelles hors opérations		80 922 €
106 - ACQUISITION MATERIEL		11 500 €
108 - TRAVAUX ELECTRIQUES		100 €
129 – LOGICIEL INFORMATIQUE		1 000 €
145 - RENOVATION DE LA NEF		
158 - EFFACEMENT DE RESEAUX		166 000 €
159 - ACQUISITON DE TERRAIN		9 000 €
Total dépenses opérations d'invest.		192 531 €
Total dépenses d'ordre		1 327 €
Total dépenses d'investissement		274 780 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Reports	
10 - Dotations, fonds divers et réserves		81 722 €
Total recettes réelles hors opérations		81 722 €
145 – RENOVATION DE LA NEF		17 000 €
158 - EFFACEMENT DE RESEAUX		166 000 €
Total recettes opérations d'invest.		183 000 €
Total recettes d'ordre		10 058 €
Total recettes d'investissement		274 780 €

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, décide :

Nombre de voix pour : 11 Nombre de voix contre : 0 et Nombre d'abstentions : 0

➤ **APPROUVE** Le Budget Primitif 2019

RETOUR DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 12 MARS 2019

Monsieur le Maire expose, dans le cadre des travaux d'effacement des réseaux et d'assainissement qui auront lieu très bientôt dans la rue du Petit Pont, nous avons présenter le déroulement ainsi que la nature des travaux qui y seront réalisés à tous les résidents concernés par les travaux. Lors de cette rencontre, les entreprises en charge de leurs suivis étaient présentes pour répondre aux questions.

PROCHAINES DATES

- 28 Avril 2019 : Chasse aux œufs
- 13 Mai 2019 à 19h00 : Réunion commission sociale
- 17 Mai 2019 : Fête des voisins
- 26 Mai 2019 : Elections Européennes
- 22 et 23 Juin 2019 : Fête du village

Monsieur Christophe CHOLLET informe le conseil de la parution du prochain numéro du petit Flamanvillais. Il envisage également de préparer le suivant en vue d'une édition en juin puis une troisième en septembre.

PROCHAIN CONSEIL

La prochaine séance se déroulera le 15 mai 2019 à 19h00

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire déclare la session close à 21h00